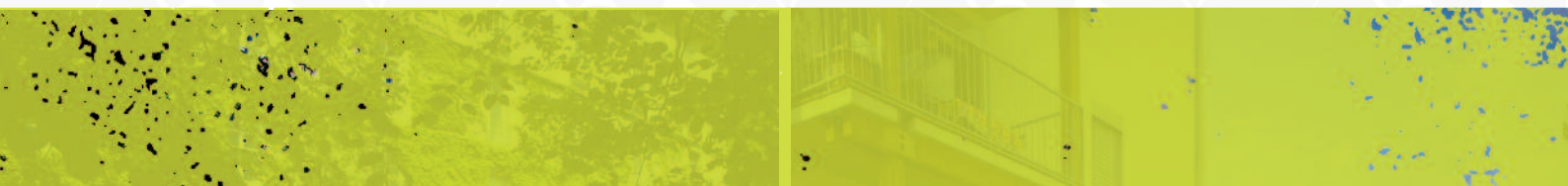


----- PROJET OASIS -----

Cahier des charges de notre Oasis

La tribu (titre provisoire)



INFORMATIONS GENERALES

Porteur de projet : Olivia Lamorlette,
Contact : olavie@free.fr 06 09 71 20 53

Localisation: Morbihan sud, proximité de Férel

Raison d'être

Partager et expérimenter ensemble un mode de vie renouant avec un éco-système naturel :

-prendre soin de soi, des autres et de la vie sous toutes ses formes dans la sobriété, la solidarité et la joie.

-s'apprendre les uns aux autres et partager nos savoirs faire et nos expériences.

-contribuer et inspirer le changement de cap vers une société qui soutient la vie

Ce qui nous motive ...

Prendre soin du vivant (la terre, les végétaux, les animaux, les humains) : bien être et relation.

contribuer au changement de cap,

retrouver une place juste dans l'éco-système.

Les valeurs essentielles et non négociables ...

Coopération, souveraineté, équivalence

Solidarité à l'intérieur et à l'extérieur du collectif

Amitié et convivialité (Mutualisation et partage des ressources et savoir faire)

Sobriété (Ressources et déchets)

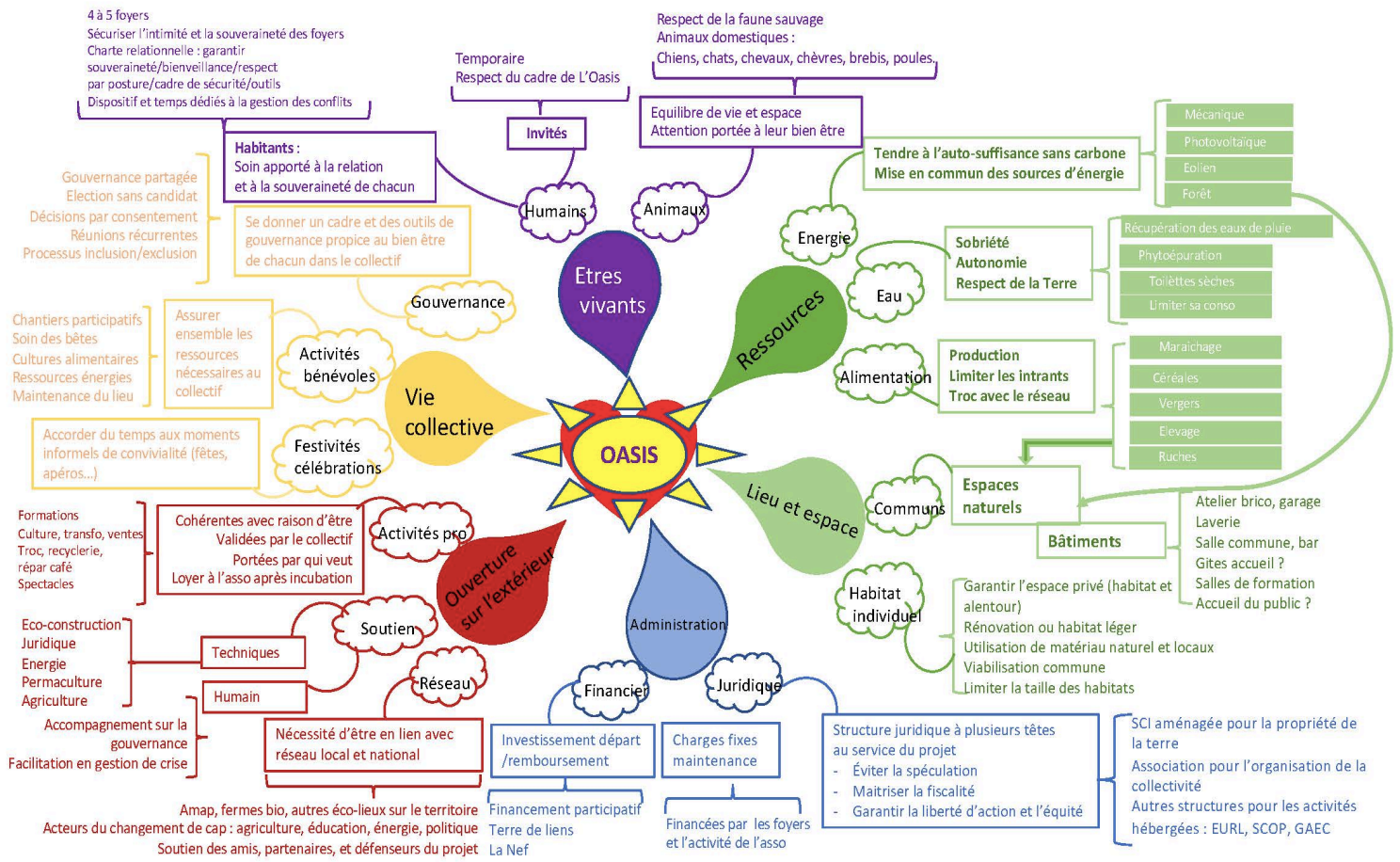
Les valeurs importantes mais non fondamentales ...

Simplicité et bon sens

Gratuité,

Transmission, contribution sociale, ouverture mixité

Le projet dans les grandes lignes



Des individus

Une terre

Des habitations privées,

Des espaces communs :
*atelier, laverie, salle commune
(bar, bibliothèque, salle de jeu/
musique),
Espace accueil du public (salle de
formation, ressourcerie/répar'café,
Espace de vente de produits
transformés, scène de spectacles)*

Des ressources d'énergies et des
cultures vivrières en commun.

**Sobriété énergétique et
fonctionnement en eco-système.**

**La terre est la propriété d'une
SCCI (ou autre structure, à
étudier) régie par une charte et
un règlement.**

dans des foyers dans un collectif.

Les individus sont souverains dans leur foyer

Spiritualité, éducation, sexualité, vie familiale relèvent de l'intime.

L'espace intime de chaque foyer est sécurisé

Garantir la souveraineté, la bienveillance et le respect

en développant une posture, un cadre de sécurité et des outils.

Un Collectif assure le « domestique » : maintenance, besoin en toit, en alimentation (potager et élevage vivrier) et en énergie des individus. Le Collectif assure l'entretien, l'animation et la vie des espaces communs.

Son fonctionnement est régi par une association.

Des projets individuels hébergés dans les espaces communs portés par des structures dissociées qui peuvent s'organiser en SCOP, GAEC, EURL, association selon les activités.

Cohérents avec la raison d'être, ils s'inscrivent dans une logique :

de permaculture au sens large (*respect du vivant, sobriété en énergie fossiles, zéro déchets, ressources locales et durables*)
sociale (*mixité sociale, culturelle et générationnelle*),
solidaire, vernaculaire et non spéculative,
éducative (*place et rôle des enfants dans la vie collective et la prise de décision*).

A l'heure actuelle, les projets concrets sont :

Ressourcerie associative employant un ETP pouvant se développer plus tard vers des Répar 'Café, des ateliers de bricolage, de mécanique, de maintenance informatique : activité à démarrer.

Culture et transformation de plantes sauvages : l'activité existe déjà et viendrait s'implanter sur le site de l'éco-lieu à l'horizon 2023.

Formations et accompagnement comportemental et relationnel : l'activité existe déjà et viendra s'implanter sur le lieu dès que les infrastructures le permettront.

Programmation de spectacles : les compétences et l'expertise existent dans le groupe, ainsi que le réseau. Cette activité pourra se développer dans un second temps quand le lieu le permettra.

LES PRINCIPES RELATIONNELS



Attention particulière portée à la relation car c'est la principale source d'échec de ce type d'initiative : se doter d'outils et investir dans un accompagnement/se former.

Tout le monde est garant de la qualité des relations.

Le conflit fait partie de l'aventure collective : anticiper comment le vivre.

La convivialité, la fête, les moments partagés sont garants de la profondeur des relations.

LA POSTURE

Apprendre ensemble à trouver une posture qui nous permette de traverser les tempêtes.

Une charte relationnelle décrit les éléments qui constituent pour nous cette posture.

Ecoute : Chercher à rejoindre l'autre sur sa colline (écouter et comprendre ce qui compte pour les autres)

Bienveillance : pas de passage à l'acte. Vouloir du bien pour soi et pour les autres. Respecter la parole de chacun comme étant sa vérité. Tendre à sortir du jugement, des interprétations, des reproches.

Souveraineté/authenticité : prendre la liberté d'être soi et oser dire : exprimer les cailloux qui grattent dans la chaussure (clarifier nos intentions, désirs). Parler à partir de son JE et prendre la responsabilité de sa parole, de ses actes de ses émotions et de ses réactions.

Confiance : cultiver et nourrir la confiance dans chacun et dans sa capacité et sa volonté à contribuer au collectif.

Equivalence : accorder à chacun et à toutes les opinions un pouvoir et une valeur équivalentes (qu'il soit minoritaire ou majoritaire)

Joie, humour et célébration de ce qui va bien.

Inclusion/intégration :

processus et durée à affiner

Phase de rencontre : adhésion à la charte, participation à des chantiers collectifs, accueil dans la vie du lieu

Phase d'observation (sans prendre part aux décisions)

Phase d'intégration (avec parrainage)

Décision au consensus (tout le monde dit oui) pour l'inclusion du nouveau membre

LE CADRE (évolutif et opposable)

Une charte relationnelle définit les règles du jeu dans les rencontres et réunion du collectif.

Des outils de gouvernance (Gouvernance partagée/Université du nous <https://universite-du-nous.org/>)

Clarté des rôles et des espaces de prise de décision.

Processus de prise de décision équitables et participatif

Consensus (tout le monde dit oui) et consentement (personne ne dit non)

Un processus d'inclusion, de sortie, d'exclusion et de gestion de crise.

Des accords écrits sur les points fondamentaux (financiers, juridique).

Des Espaces de bilan et de régulation :

Réunion régulière de prise de décision (mensuelle)

Réunion informelle plus souvent (hebdo)

Groupes de travail pour faire avancer des sujets précis.

Journée de travail solidaires/chantiers participatifs

Cercles de parole pour traverser crise/désaccords/conflits.

Processus de médiation (choix d'un facilitateur externe).

Gestion des conflits et exclusion :

En cas de conflits entre deux personnes qui ne trouvent pas de solution ou ne se comprennent pas,

En cas de problème de fond qui met en danger le projet ou un membre du projet

1ere étape : cercle de parole

2eme étape : mise en place d'une médiation en interne ou avec un facilitateur externe.

3eme étape : dans les cas extrêmes le processus de médiation peut aboutir à une décision d'exclusion comme la meilleure solution. Ces décisions se prennent au consensus.

LES OUTILS POUR COOPERER

Avantages à coopérer :

C'est le principe des systèmes vivants : les ressources des uns peuvent être les déchets des autres et inversement
Le tout est supérieur à la somme des parties.
Création de systèmes pérennes et sains qui se régénèrent d'eux-mêmes (s'équilibrent et s'adaptent)
Mise en commun des savoir-faire et des énergies
Emulation, multiplication et richesse des idées, créativité
Possibilité d'expérimenter en sécurité
Nourrir les autres et se nourrir d'eux
Faire plus grand, plus longtemps, plus durablement
Soutien mutuel
En coopération on partage la peine pour la diviser et on partage la joie pour la multiplier.
Nourrir le besoin naturel de contribuer à plus grand que soi.
Entrer en connexion les uns avec les autres, renouer avec notre nature profonde d'être en lien, en interdépendance.
Renforce le sentiment d'appartenance.
Epanouissement et émergence des talents des membres.

Ressources à la coopération

Outils d'intelligence collective : méthode de créativité, gouvernance partagée, élection sans candidat, décision par consentement, cercles décisionnels.

Outil de communication interpersonnelle : CNV, le Travail qui relie, systémique

Outils de développement personnel : MBSR, philosophie, échange d'expérience

Outil de communication d'information : documents partagés, chats partagés, groupes de messagerie, réseaux sociaux,

Cultiver la profondeur des relations : temps informels, convivialité, expression artistique, esthétique, danse, poésie, fêtes et célébration, spiritualité

Outils informatique pour :

Travailler ensemble même à distance :

Etre en lien avec les autres projets alternatifs, oasis, et autres : échanger ressources, réussites et échec

Etre en lien avec le reste du monde.

Wiki pour partager de l'info et des docs

Googlesheet pour co-créeer et remplir des tableaux

Freeplane, Télégram pour cartographier des idées, communiquer en direct

Blog et site internet.

Conditions au partage sincère :

Confiance

Le chemin personnel de chacun vers sa pleine souveraineté

Triptique posture/outil/facilitation

Elan Temps Energie

Cadre de sécurité

Accompagnement externe.

Risques à ne pas le faire :

Basculer dans un système d'exploitation où les plus forts se nourrissent des plus faibles.

Entrer en compétition, opposition, violence, rapport de force.

epuiser, étioler, dessécher, étouffer les talents et aptitudes de chacun.

Epuisement des ressources et accumulation des déchets

Système fermé sans mouvement, mort.
Risque élevé à l'expérimentation.

Nécessité de performance continue.

Solitude

Pas de renouvellement, ni de nouvelles idées.

Dissolution du groupe, plus de raison d'être.

EXEMPLES D'OASIS SUR LE TERRITOIRE

Liens vers des projets coopératifs et collaboratifs qui peuvent nous inspirer

Oasis et éco-lieux :

Demain en main : <https://demainenmain.fr/>

Base de données : <https://www.basededonnees-habitatparticipatif-oasis.fr/?PagePrincipale>

micro-ferme à Oudon : Véronique Beautrais » <verobeautrais@gmail.com

Antoine Bellau <https://www.facebook.com/eden.dujardin.397>

L'arbre de vie/Jessica <https://larbredevie44.wixsite.com/larbredevie44>

La Coudraie <https://oasislacoudraie.wordpress.com/about/>

Manesh maneshsono@outlook.com 06 07 26 26 10

Le Hameau de Brangoulo <https://www.brangoulo.fr>

Caringa Malansac <https://colibris.cc/oasis/?VisualiserCarte>

La ferme du Val Anne, Stéphane et Anne 06 83 86 48 66

La Vraie Croix Morbihan

Ceux qui sèment Guérande Jérémie 07 83 33 21 04

ZAD Nantes

Ressources :

la carte des Colibris <https://presdecheznous.fr/annuaire#/carte/@47.88,-0.97,8z?cat=all>

LA GOUVERNANCE DU PROJET

Mise en oeuvre d'une gouvernance partagée,
ni horizontale, ni verticale mais combinant de l'horizontalité, de la verticalité et de la
profondeur

Un cercle décisionnel où chacun est représenté prend les décisions majeures – une fois par mois
Une charte de fonctionnement sur la posture relationnel (CNV), la conduite des réunions, l'usage des parties
communes.

Un facilitateur, un secrétaire pour les réunions.
Elections sans candidat pour la répartition des rôles de responsabilité.

Prises de décision :
Consensus (tout le monde dit oui) pour :
raison d'être, charte, inclusion/exclusion

Consentement (personne ne dit non) pour :
juridique, financier, nouveaux projets d'activités, décisions infrastructure majeures

Des groupes de travail pour faire avancer les projets de fonds présentés ensuite au cercle pour décision.

Outils de groupe et intelligence collective :
<https://universite-du-nous.org/>
<https://communagir.org/>

LES CHOIX DE PROMOTION

Le choix est fait de privilégier les matériaux naturels et locaux pour la construction.
Le cas échéant faire intervenir un architecte (AMO).

Selon les terrains et les bâtiments sur place, des choix devront s'opérer entre :
-réhabilitation
- construction neuve en habitat léger

Ressources

Construction Paille

Toit en Chaume et Construction Paille : www.toitenchaume-constructionpaille.com
Réseau Français de la Construction Paille : www.rfcp.fr
Centre National de la Construction Paille : www.cncp-feuillette.fr
Rencontre Européenne de la Construction Paille : www.esbg2015.eu

Construction Terre

Centre International de la Construction en Terre : www.craterre.org
Association Nationale des Professionnels de la Construction en Terre Cru : www.asterre.org
La Construction Terre/Paille : www.terrepaille.fr

Eco-construction et matériaux bio-sourcés

Association Régionale d'Eco-construction du Sud-Ouest : www.areso.asso.fr
Fédération des Centre de formation à l'Eco-construction : www.federation-ecoconstruire.org
Karibati, regroupant les filières biosourcés : www.karibati.fr
Végétal, Portail des matériaux bio-sourcés : www.vegetal-e.com
Cercad, Centre de Ressource, construction et aménagement durable : www.cercad.fr

LE MODELE JURIDIQUE

Parce que la structure juridique doit être au service du projet et non l'inverse, il est essentiel de retarder les décisions sur le modèle juridique au plus tard dans l'avancement du projet.
Pour le moment les avantages et inconvénients des différents types de structures sont étudiés et une première piste de montage est envisagée.

Une structure juridique à trois têtes

Une structure pour la propriété de la terre (SCI aménagée) pour éviter la spéculation et partager la responsabilité juridique.

Une association hébergée par la SCI pour la maintenance et la gestion des ressources communes (activité bénévole) : entretien des locaux communs, fourniture énergie, eau et nourriture.

Chaque membre de la SCI s'engage à une contribution bénévole à l'association.

L'association est régie par une charte en lien avec la raison d'être du lieu, elle se soumet aux décisions prises par les gérants de la SCI.

Des structures variées pour les activités professionnelles portées par chacun : transformation et vente alimentaire, formations, réparation et ventes.

Ces structures louent des espaces à l'association pour leur activité et conservent leur indépendance dans le respect d'une charte proposée par l'association. Elles sont dirigées par les porteurs de projet qui peuvent être des habitants ou des personnes extérieures le cas échéant.

Questionnement qui guide le choix de la structure juridique :

Est-ce que chacun est propriétaire de son espace ou propriété collective ?

Est-ce que le modèle juridique est adapté à tous les types d'activités ?

Activités commerciales différent de associatives (dont le régime fiscal est avantageux).

Est-ce que le modèle juridique est cohérent avec la façon dont nous voulons décider ensemble ?

Est-ce qu'on veut chercher à défiscaliser au maximum ? à éviter la spéculation ?

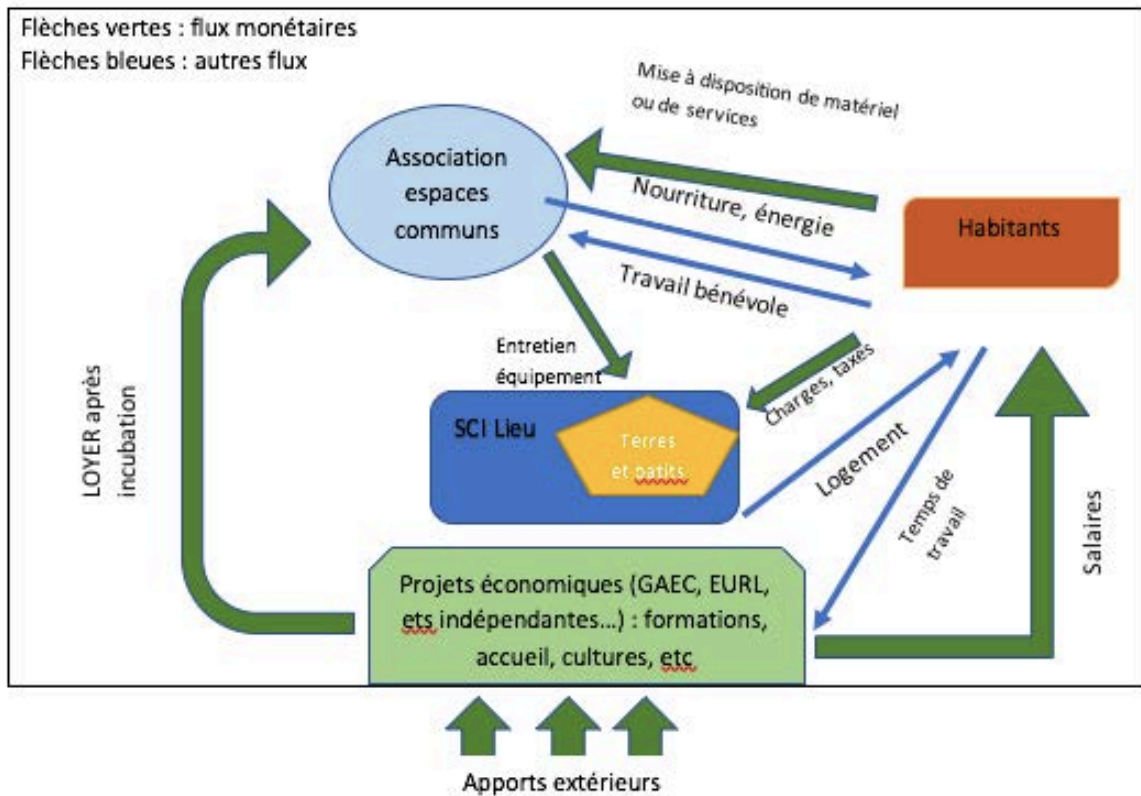
Est-ce qu'on recherche l'équité dans l'accès au foncier ?

Est-ce qu'on recherche de la simplicité dans la gestion et de la pérennité ?

Est-ce qu'on cherche à faciliter et cadrer les ventes ?

Ressources Juridiques
Collectif le Champ Commun 56 – juristes
Coordination de l'habitat participatif

LE MONTAGE FINANCIER



Financement des Frais fixes communs

entretien, taxes, charges selon conso des foyers, équipements communs

Budget de fonctionnement :

35% alimentation (semences, matériel, compléments)

20% bâtiments (énergie et entretien)

18% investissements, remboursement emprunt

5% charges administratives et impôts

Activités rémunératrices :

Location d'espace : stockage, habitat, terre, espace de travail

Mise à disposition de matériel ou de services

BUDGET

RECETTES		DEPENSES	
TOTAL	701 000€	TOTAL	701 000€
Apport de chaque foyer*3	183 000€	Achat terrain	230 000 €
Subventions, mécénat	100 000€	Taxes et études	40 000 €
Emprunt participatif, Terre de lien, crowdfunding	52 000€	Construction/rénovation	250 000€
		Montage juridique	20 000€
NB : l'apport initial des foyers peut être revu à la baisse selon les financements participatifs.		Ecologie (design perma, phytoépuration, panneaux solaires...)	80 000€
		Archi	30 000€
	€	Imprévus	50 000€
	€	Banque	1000€

Financement du foncier

Apport de trésorerie :

A ce jour seul un foyer est en mesure d'apporter la trésorerie.

Possibilité de mise en place d'emprunts participatifs de courtes durées pour mettre à disposition la trésorerie dans l'attente des compléments.

Ressources Financement et recherche terrain :

Terre de lien (investisseurs qui louent ensuite les terres)

<https://terredeliens.org/>

<https://www.objectif-terres.org/>

La Nef

MATA méthode d'achat de terres agricoles

Financement participatif (MIMOSA, Bluebees ou emprunts via un contrat d'avocat)

Dons directs

Appel à projet Fondation de France

Achat du foncier par une société qui loue ensuite aux habitants

Coopérative Oasis.

LA CONCEPTION ECOLOGIQUE

Rapport à l'énergie

Sobriété et mutualisation
Maîtrise de l'empreinte carbone
Possibilité d'autonomie (choisir ses dépendances)
Tendance à la passivité en énergie des bâtiments.
Diversification des sources d'énergies,
Multiplier des astuces et bricoles de bon sens
Chaque éléments assure plusieurs fonctions et chaque fonction est remplie par plusieurs éléments.

Electricité :

Eoliens et/ou photovoltaïques, sur batterie
Récupération d'énergie mécanique ou moulin à eau selon la pente du terrain
Couplage avec un fournisseur d'énergie verte à étudier

Eau :

Récupération des eaux de pluie,
Stockage en cuves et mares
Puit ?
Phytoépuration
Toilettes sèches

Chauffage

Privilégier l'isolation et l'utilisation de masse thermique.
Capoter l'énergie du soleil : serre, banc thermique, isolation nord.
Chauffage bois (idéalement issue du terrain) et /ou circulation eau chaude.
Chauffe eau solaire et poêle de masse.
Rocket stove.

Ressources en eau

Récupération des eaux de pluie :
Réseaux de gouttières, cuves puis potabilisation (stockage dans citerne calcaire), mares, bessières.

Traitement des eaux utilisées :
Phytoépuration des eaux grises donc contrôles...
Toilettes sèches donc pas d'eaux vannes.

Minimiser le volume d'eau pollués :
Toilettes sèches : intérêt de production d'engrais pour la terre, on élimine une source de déchet et on produit une nouvelle ressource.

Design de l'espace selon le principe de la permaculture

Soin des humains, de la terre et partage équitable.

Mise en place de système résilient : un élément doit avoir plusieurs fonctions, une fonction doit être supportée par plusieurs éléments.

1 - observation :
identifier les ressources disponibles, les sols, les éléments qui composent le site, les variations de température et d'humidité, les pentes et les orientations des vents, les expositions au soleil, les énergies venants de l'extérieur.

2 - Définir les objectifs, fonctions et éléments

3 – établir le zonage et le plan de l'approvisionnement en eau
4 – placer les chemins
5 – placer les éléments

A titre d'exemple

Eléments présents dans l'espace

Habitations privées : intérieur et extérieur
Espace d'accueil du public : ressourcerie, espace de formation, bar
Espace de vie commune couvert
Espace de convivialité plein air
Espace de jeu
Potagers dont Serres
Atelier bois, construction
Atelier mécanique
Cabanon jardin outillage
Composts
Cultures de plantes
Ruches
Poulailler
Brebis
Vergers
Céréales
Mares
Forêt

Inspiration techniques auto-suffisance :

Patrick Baronnet, la maison autonome heol2.org
Mael Pondaven <http://www.omsweetom-environnement.fr/>
"contact@federation-ecoconstruire.org"
Eco-hameau du Ruisseau /Moisdon la Rivière

Ressources Permaculture

Ferme du Bec Hellouin
Le Jardin des Happycuriens 55 La Hubiais, 44130
Blain Téléphone : 07 85 43 88 98
Demain en main/Julien Leray – permaculture pour tous.

Créé en 2007 sous l'impulsion de Pierre Rabhi, Colibris accompagne les citoyens et les élus engagés dans une démarche de transition personnelle et collective.

colibris-lemouvement.org

Crédits photo © Thierry Guillaume • Patrick Lazic • Eleonore Henry De Frahan

La légende du colibri

Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt.
Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre...
Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri !
Tu n'es pas fou ?
Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !"
Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part."